



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8358>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **25-8358**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SAVOIE DECHETS - USINE D'INCINERATION DE CHAMBERY

Correspondant : MME BENEVISE Marie, Présidente

Adresse : 336 rue de Chantabord, 73024 CHAMBERY

Coordonnées :

Téléphone : 0479683500

Télécopieur : 0479683501

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.savoie-dechets.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://savoie-dechets.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DU TRANSPORT FERROVIAIRE DES DECHETS MENAGERS ET DE MATERIAUX

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Accord-cadre « composite » (marché à prix mixtes) comprenant une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire à prix forfaitaire et une partie sous la forme d'accord-cadre à bons de commande à prix unitaires. L'accord-cadre est sans minimum mais avec maximum (39 500 euros HT sur 4 ans) passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Sans montant minimum mais avec engagement sur un montant maximum de 39 500 euros hors taxes sur 4 ans

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautonnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu d'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement sur le budget principal de Savoie Déchets. Paiement par virement administratif. Les prix sont révisibles selon les modalités prévues au cahier des clauses particulières

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- QUALITE DE L'OFFRE : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-A02

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://savoie-dechets.marches-publics.info> Code NUTS : FRK27 Modalités d'ouverture des offres : Date: 21 févr. 2025 Lieu : Dans les locaux de la personne publique Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel

chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476518944 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, se rendre sur <http://savoiedechets.marches.publics.info>. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil acheteur. La signature des pièces n'est plus requise au moment du dépôt des offres. Elle sera exigée pour l'attributaire (et ses éventuels sous-traitants) au moment de l'attribution du marché (signature électronique). Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025